

Kam, Gberdao Gustave (Burkina Faso)

[Original : français]

Note verbale

L'Ambassade du Burkina Faso auprès du Royaume de Belgique présente ses compliments au Secrétariat de l'Assemblée des États Parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale et a l'honneur de l'informer que le Gouvernement du Burkina Faso a décidé de présenter la Candidature du juge Gberdao Gustave KAM au poste de juge à la Cour pénale internationale (Liste B), lors des élections prévues en décembre 2020 au cours de la 19^{ème} session de l'Assemblée des États Parties au Statut de Rome.

Le juge Gberdao Gustave KAM est Magistrat de grade exceptionnel et a occupé de hautes fonctions aussi bien dans l'appareil judiciaire au Burkina Faso que sur la scène internationale. Vous trouverez ci-joint à la présente son curriculum vitae ainsi que ses lettres de motivation et d'engagement en version française et anglaise.